

élevés, nous connaissons encore un taux de chômage trop élevé. Ce taux de croissance, cependant, de 4.3 p. 100 est de beaucoup le plus élevé des nations industrialisées de l'Ouest. Cette excellente performance a fait l'objet d'un article dans le journal le plus prestigieux d'Angleterre, le *Times* de Londres, lequel a accordé au Canada le grand prix «Pour la meilleure évolution économique générale de tous les pays industrialisés de l'Ouest.».

Selon les derniers chiffres de Statistique Canada, le taux de chômage a baissé, passant de 6.7 p. 100, au mois d'avril 1971, à 5.8 p. 100, au mois d'avril 1972, compte tenu des taux saisonniers ajustés. Pendant cette même période, le nombre des chômeurs fut réduit de 67,000.

C'est donc dire qu'au Canada, des millions de travailleurs sont engagés dans diverses occupations; chaque matin, ces millions de travailleurs se rendent à leur travail et, par un mécanisme que personne ne voit, dont personne n'est conscient, toutes ces tâches se trouvent reliées entre elles par le maillon d'une chaîne aux ramifications multiples ou comme les innombrables roues d'engrenage d'une montre gigantesque. Cet équilibre de l'économie ne peut être atteint que s'il existe une étroite collaboration entre les secteurs industriels dans la libre entreprise, les syndicats ouvriers et l'État, aux divers paliers de gouvernement.

Monsieur le président, considérant toutes les initiatives mises de l'avant par le gouvernement, je ne peux m'expliquer la raison ou le sérieux de l'amendement présenté par l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), qui se lit comme il suit:

... cette Chambre déplore que le gouvernement n'ait pas mis de l'avant des propositions efficaces pour combattre le chômage, pour inciter les Canadiens à investir dans le développement du Canada, et pour réduire l'impôt personnel en tant que stimulant de l'économie.

Monsieur le président, considérant tous les projets mis de l'avant par le gouvernement fédéral, je devrai donc voter contre l'amendement.

• (1730)

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances (M. Turner) nous dit que son budget a pour objectif premier la lutte contre le chômage. Je crois que le gouvernement va encore échouer dans cette tâche qu'il s'est donnée, comme il y échoue depuis l'année de son accession au pouvoir.

Mais avant d'aborder ce sujet, je tiens à dire que je ne crois pas que c'était là l'objectif premier de ce budget. Je crois qu'on a voulu apaiser le monde des affaires, qui est mécontent du gouvernement libéral. C'est pourquoi celui-ci accorde aux entreprises des réductions d'impôts de 500 millions de dollars. En même temps, le gouvernement refuse de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers et propose d'augmenter cet impôt de 3 p. 100 à la fin de l'année. Voilà le but véritable de ce budget. Notre parti entend en faire le point central de la campagne électorale, que celle-ci ait lieu cet automne ou au printemps de 1973. Je veux parler de la partialité avec laquelle le gouvernement favorise les entreprises au sein de notre économie.

Le ministre des Finances, le représentant de Winnipeg-Sud-Centre (M. Osler) ainsi que le député de Laval (M. Roy) nous ont expliqué la réussite du gouvernement dans sa lutte contre le chômage. La réalité c'est que, sauf pendant deux mois au cours d'une période de deux ans, nous avons eu en permanence un taux de chômage désaisonnalisé de 6 p. 100 et plus. Il est vrai qu'en avril 1972, le taux

désaisonnalisé a baissé à 5.8 p. 100 mais c'était cependant le taux de chômage encore le plus élevé parmi tous les pays du monde occidental.

Je remarque que le député de Laval quitte les lieux. J'aimerais bien qu'il reste quelques instants de plus. Je voudrais lui rappeler que 216,000 Québécois étaient sans travail au mois d'avril 1972. Ce chiffre ne le dérange peut-être pas. Je ne suis guère surpris que le Parti québécois, le parti qui veut scinder, diviser et détruire ce pays, ait de toute son histoire obtenu le plus gros succès financier dans sa dernière campagne de souscription. Quand il y a 216,000 personnes sans travail dans la province de Québec, il n'est guère surprenant que les gens de cette province soient dégoûtés du fédéralisme, du Canada et du gouvernement libéral.

Une voix: Cela vous fait-il plaisir?

M. Orlikow: Je ne suis pas fier de cette situation. J'aimerais que vous fassiez quelque chose à cet égard au lieu de dire que tout est parfait. Jetons un coup d'œil sur les chiffres concernant le chômage. En avril 1972, 250,000 personnes dont les âges variaient entre 14 et 24 ans étaient sans emploi. Ce sont les jeunes gens les mieux formés que le pays ait connus. Étant donné que je n'aime pas parler en chiffres ronds, laissez-moi vous entretenir d'une visite que m'a faite une personne de ma circonscription hier après-midi.

Cette jeune fille a reçu son baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba, en mai 1970. Elle a étudié un an à l'école normale de l'Université du Manitoba, et a terminé sa formation d'institutrice en mai 1971, il y a un an. Elle ne put obtenir un emploi dans le domaine de l'enseignement dans la province du Manitoba et vint à Ottawa. Le seul emploi qu'elle a pu obtenir est à titre d'institutrice suppléante en de rares occasions. Elle m'a dit hier qu'une de ses erreurs fut de ne rien cacher aux employeurs éventuels. Elle les a informés de la belle formation qu'elle a reçue. Elle est trop instruite pour la plupart des emplois. Il ne lui reste plus, estime-t-elle, qu'à se chercher un emploi comme caissière dans un des supermarchés de la ville.

Quelle triste situation dans une société qui a dépensé des dizaines de milliers de dollars pour préparer cette jeune femme à l'enseignement: celle-ci ne peut maintenant se trouver d'emploi, sauf peut-être comme caissière dans un supermarché. Et en dépit de cela, les députés d'en face semblent satisfaits de la situation économique du pays.

Voyons ce que le ministre des Finances propose dans son budget. Deux possibilités s'ouvrent à celui qui espère présenter un budget capable de donner de l'expansion à l'économie et de fournir des emplois. D'abord, il peut réduire les impôts sur le revenu des particuliers. Est-il un seul député à la Chambre qui doute que ces réductions, surtout dans le cas des personnes à revenus faibles et moyens, ne se solderaient immédiatement par la dépense immédiate de cet argent en biens et services dont ces particuliers ont besoin? Tout ce qu'une réduction d'impôt vaudrait en argent à ceux qui gagnent \$12,000 ou moins, soit la vaste majorité des Canadiens, serait dépensé. Ces gens-là ne peuvent se permettre de faire des économies. Le ministre l'a-t-il fait? Non, bien entendu. Il a réduit l'impôt des sociétés à 40 p. 100 et prévu une autre ronde d'amortissement accéléré du nouvel équipement.